

Vous travaillez tôt le matin ou tard le soir...

# Bénéficiez d'une **GARDE D'ENFANTS** à domicile

à un **TARIF ADAPTÉ** à VOS RESSOURCES



Une expérimentation de la CAF du Nord  
Direction Territoriale de Valenciennes  
et de la Communauté d'Agglomération  
Valenciennes Métropole

**VALENCIENNES**  
METROPOLE





## LE SERVICE PROPOSE AUX FAMILLES DE VALENCIENNES METROPOLE

### → **LA GARDE de vos enfants...**

- Si, au moins l'un d'entre eux, a moins de 6 ans
- Sur des amplitudes horaires étendues ou spécifiques ainsi que le dimanche et les jours fériés
- Pour une période de 3 mois renouvelable
- Un service de garde assuré par des professionnels qualifiés
- Une orientation pour la recherche d'un mode de garde durable



### → **... GRÂCE À UN TARIF ADAPTÉ à vos ressources**

- Un tarif adapté à vos revenus grâce à la participation de la CAF
- Une réponse rapide sous 48 heures après le dépôt de votre demande





## LA MARCHE À SUIVRE

- 1 Vous prenez contact avec l'une des 2 associations partenaires de l'opération
- 2 vous déterminez vos besoins de garde et vous calculez votre participation financière
- 3 Vous signez un contrat d'intervention avec l'association pour une durée de 3 mois\* – réponse sous 48h
- 4 vous rencontrez la personne qui gardera votre enfant

Possibilité de régler en CESU - Exonération fiscale ou crédit d'impôt

\*renouvelable

### → MODALITÉS DE CALCUL du montant que vous aurez à payer

Barème applicable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013.

En pourcentage de vos ressources et du nombre d'enfants à charge, au sens des prestations familiales.

Plancher de ressources : 608,88 € par mois. Plafond de ressources : 4722,11 € par mois.

Famille de	Taux d'effort horaire
1 enfant	0,05 %
2 enfants	0,04 %
de 3 à 5 enfants	0,03 %
6 enfants	0,02 %

**Un Exemple :** Vous vivez en couple et vous avez un bébé et un enfant de 7 ans. Les revenus mensuels du couple sont de 2 400 €. Monsieur travaille en horaires postés, Madame travaille au Centre Hospitalier. Une semaine par mois, vous travaillez de nuit :

- La garde d'enfants restera chez vous la nuit, jusqu'au retour de l'un des 2 parents.
- Votre participation financière sera de 0,96 € par heure de garde.



## LES ASSOCIATIONS PARTENAIRE

LES ASSOCIATIONS PARTENAIRE sont implantées et peuvent intervenir dans toutes les communes de Valenciennes Métropole.

Elles possèdent toutes un agrément qualité, gage de sérieux, pour les activités de garde d'enfants au domicile des parents et leur accompagnement.

Contactez-les :

### → **SIDAV**

21, rue Abel de Pujol - 59300 VALENCIENNES  
Tél : 03 27 41 46 19 - [sidav@wanadoo.fr](mailto:sidav@wanadoo.fr)  
[www.sidav.fr](http://www.sidav.fr)

### → **L'UCIE SERVICES**

43, rue de Paris - 59300 VALENCIENNES  
Tél : 03 61 32 40 01 - [contact@lucie.eu](mailto:contact@lucie.eu)  
[www.lucie.eu](http://www.lucie.eu)



Tél. 03 27 22 14 22  
[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



Tél. 03 27 096 140  
[www.valenciennes-metropole.fr](http://www.valenciennes-metropole.fr)